

PARQUET DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Paris, le dimanche 15 janvier 2023

Communiqué de presse de la procureure de la République

Ce communiqué de presse fait suite à celui diffusé le 11 janvier 2023, suite aux agressions perpétrées au sein de la gare du Nord, le matin du 11 janvier 2023.

Les développements de l'enquête diligentée ont permis de recueillir en l'état de la procédure, les éléments synthétisés ci-après.

Outre les 6 personnes blessées immédiatement prises en charge par les services de secours (trois femmes, âgées de 37, 40 et 53 ans, et deux hommes âgés de 36, et 41 ans, usagers de la gare et un fonctionnaire de police, affecté à la police aux frontières, âgé de 46 ans), une 7^{ème} victime, un homme âgé de 53 ans, usager de la gare, ayant quitté les lieux après l'agression, a été identifiée par la suite par les enquêteurs.

L'identité du mis en cause, qui se dit nationalité algérienne et âgé de 31 ans, n'est pas, à ce jour, formellement établie. Il apparaît connu, sous plusieurs identités, pour des faits de violation de domicile, de vol et de rébellion, faits commis en 2019 et 2021 et se serait vu notifier deux obligations de quitter le territoire français, en 2020 et en septembre 2022.

Blessé lors de son interpellation, il a été hospitalisé et la garde à vue levée afin que des soins lui soient prodigués.

Les investigations se poursuivant, deux autres individus ont été interpellés et placés en garde à vue par la brigade criminelle.

Ainsi, l'homme susceptible d'avoir logé le mis en cause a été rapidement identifié et interpellé le 11 janvier 2023 dans la soirée. Sa garde à vue a été levée sans poursuite à ce stade.

Par ailleurs, l'homme avec lequel le mis en cause avait été vu - sur les images de la vidéo-protection - en train de parler peu avant les faits a été identifié et interpellé le 13 janvier 2023. Toutefois, les investigations et auditions réalisées ont permis de le mettre hors de cause.

Compte tenu de l'amélioration de l'état de santé du mis en cause, sa garde à vue a été reprise le samedi 14 janvier 2023 en début d'après-midi.

Le parquet de PARIS a ouvert, ce jour, dimanche 15 janvier 2023, une information judiciaire du chef de tentatives d'assassinats et a requis le placement en détention provisoire du mis en cause.

Les investigations vont désormais se poursuivre, sous la direction d'un magistrat instructeur, et auront notamment pour objet de préciser le déroulement exact des faits, comprendre les motivations du mis en cause et d'éclairer la personnalité de l'intéressé.

La procureure de la République

Laure BECCUAU

Contact presse :

01 44 32 68 10

scom.parquet.tgi-paris@justice.fr